



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Monsieur le Ministre  
de la Mobilité  
et des Travaux publics  
Luxembourg

Luxembourg, le 15 JUIN 2021

Personne en charge du dossier:  
Jean-Luc Schleich  
☎ 247 – 82954

Réf. CE / SCL : 60.199 – 1025 / sp  
Doc. parl. 7601

Objet : Projet de loi modifiant la loi modifiée du 25 juillet 2002 portant création d'un établissement public pour la réalisation des équipements de l'État sur le site de Belval-Ouest.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que dans sa séance du 10 juin 2021, la Chambre des Députés a adopté **par 58 voix contre 2 voix** le projet de loi sous rubrique et qu'elle a décidé qu'il n'y a pas lieu à procéder au second vote, prévu par l'article 59 de la Constitution.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre aux Relations  
avec le Parlement



Marc Hansen